**1. Votre gouvernement a-t-il conçu des mesures du progrès social qui complètent le PIB, conformément à la cible 17.18 des ODD ? Dans l'affirmative, quels indicateurs alternatifs ont été conçus et comment ? Ces mesures ont-elles pris en compte les soins non rémunérés, le travail reproductif et ménager et, dans l'affirmative, comment ? Quels mécanismes, le cas échéant, ont été mis en place pour renforcer la responsabilité en vue d'améliorer les performances de l'État en fonction de ces indicateurs ? Veuillez faire part des enseignements tirés de l'utilisation de ces mesures alternatives de progrès et des mécanismes de suivi associés.**

Depuis maintes décennies, l’indicateur du Produit intérieur brut (PIB) est utilisé au niveau international, et aussi au Luxembourg, comme principal indicateur pour mesurer la performance économique.

Sa domination découle notamment de sa relative simplicité, de son actualité et de sa comparabilité internationale.  Le PIB mesure la production dans une économie et les revenus et dépenses associés. Mais le PIB passe notamment à côté de deux dimensions importantes du bien-être :

- La répartition des revenus et de la richesse entre les ménages et les régions. Cela signifie que les améliorations du niveau de vie suggérées par l’augmentation du PIB peuvent ne pas être ressenties comme tangibles pour une grande partie de la population.

- L’absence de mesures de la dépréciation du stock de capital environnemental, masquant la mesure dans laquelle la croissance du PIB se fait aujourd’hui au détriment du potentiel de croissance futur du PIB.

Des tableaux de bord d’indicateurs multidimensionnels offrent un complément indispensable aux indicateurs issus des comptes nationaux, comme le PIB. Ces derniers sont de plus en plus utilisés par les gouvernements pour éclairer les processus politiques. Au Luxembourg, l’initiative nationale a débuté en 2009 à la suite d’un mandat du gouvernement. Le Conseil économique et social (CES) et le Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD) ont été invités à établir une liste commune d’indicateurs pertinents pour mesurer le bien-être, et l’Institut national de la statistique et des études économiques (STATEC) a, par la suite, été mandaté pour construire le tableau de bord.

Le STATEC a notamment créé un indicateur composite synthétisant en un seul chiffre les différentes dimensions qui composent le tableau de bord : le PIBien-être (*Luxembourg Index of Well-being*). Ce PIBien-être permet de couvrir des aspects du bien-être comme les inégalités, la santé, le travail, l'éducation, l'équilibre vie privée-vie professionnelle, l'environnement, la sécurité physique ou les relations avec la famille ou les amis.

La plus récente édition de PIBien-être (LIW) a été publiée en 2022 par le STATEC ([https://statistiques.public.lu/dam-assets/catalogue-publications/analyses/2022/analyses-03-22.pdf](https://eur02.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fstatistiques.public.lu%2Fdam-assets%2Fcatalogue-publications%2Fanalyses%2F2022%2Fanalyses-03-22.pdf&data=05%7C02%7Chrc-sr-extremepoverty%40un.org%7Ced002c57ab134cae2cf908dc15e7932a%7C0f9e35db544f4f60bdcc5ea416e6dc70%7C0%7C0%7C638409334361631157%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzIiLCJBTiI6Ik1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C3000%7C%7C%7C&sdata=K00m%2Bz7BaVRm2Ipnn0%2F2lzu1E34yxhshCfEW6jO1eZk%3D&reserved=0)). Ci-dessous les domaines retenus dans le tableau de bord du PIBien-être:

Domaine 1: Inégalités de revenus (niveau de vie, taux de risque de pauvreté, indicateur S80/S20 et difficultés à joindre les deux bouts)

Domaine 2 : Emploi (taux d'emploi, taux de chômage et part des personnes en temps partiel involontaire)

Domaine 3 : Logement (taux d’effort - part des dépenses liée au logement dans le revenu disponible du ménage)

Domaine 4 : Espérance de vie (espérance de vie à la naissance et état de santé déclaré)

Domaine 5 : Equilibre vie privée-vie professionnelle (temps à passer avec la famille, à faire ce qu’on aime)

Domaine 6 :  Éducation et compétences (part des adultes qui ont atteint un niveau d'études universitaires, part des adultes qui ont suivi une formation continue au cours de 4 dernières semaines)

Domaine 7 : Liens sociaux (part des personnes qui ont rencontré physiquement des membres de leur famille ou des amis plus d'une fois par mois)

Domaine 8 :  Citoyenneté et gouvernance (confiance dans les institutions)

Domaine 9 : Environnement (émissions de CO2, exposition aux particules fines, pollution et nuisances sonores)

Domaine 10 : Sécurité physique (infractions enregistrées auprès de la Police, proportion des personnes rapportant un sentiment d'insécurité dans leur quartier)

L’économie luxembourgeoise a connu des taux de croissance élevés du PIB pendant les dernières décennies (+3,2% en moyenne entre 1995-2021). Les effets positifs de cette croissance se voient en termes de recettes publiques et de création d’emploi. La population a aussi connu une très forte augmentation de sa richesse monétaire, mesurée à travers le « Revenu national brut par habitant » (RNB/Habitant) ou encore le « PIB par habitant » (PIB/Habitant) au cours de la dernière décennie (environ +20%). Mais au cours de cette même décennie, le Luxembourg n’a connu qu’une augmentation très limitée de +1% de son indice national de bien-être PIBien-être/*Luxembourg index of well-being* mis en place par le STATEC. Les progrès du bien-être sont donc nettement inférieurs à sa croissance économique.



Dans le futur, il faudrait encore envisager une méthodologie plus performante et des données disponibles en continu pour donner au PIBien-être/*Luxembourg index of well-being* l'agilité et l'impact que connaissent les indicateurs économiques traditionnels (PIB, prix, chômage, etc.).

Pour conclure, dans son Accord de coalition 2023-2028, le Gouvernement envisage une méthodologie plus performante pour le calcul du PIBien-être de manière à appréhender le développement économique du pays davantage à travers les indicateurs faisant partie du PIBien-être. Le Gouvernement intégrera aussi le PIBien-être dans le débat politique et participera activement aux travaux engagés au niveau international en matière des indicateurs de bien-être.